

SENS ET COHERENCES HUMAINES L'HUMANISME METHODOLOGIQUE

©Roger NIFLE

Panneau d'information - Accueil du site - Télécharger le texte au format PDF - Adobe® Acrobat® Reader™

NOUVEAUX TERRITOIRES ET INTERCOMMUNALITE

Roger Nifle Juillet 2002

Les lois Chevènement et Voynet peuvent être lues de deux façons quant à leur Sens:

- Un surcroît d'emprise sur les territoires par l'enfermement dans un système ingouvernable au nom de la "simplification" et d'une carotte fiscale.
- L'ouverture à l'appropriation communautaire de leur devenir par ces territoires inaugurant une nouvelle conception du politique qui va dans le Sens du mouvement du monde actuel.

A vouloir sortir du piège tendu aux élus locaux, il ne faut pas perdre pour autant l'ouverture liée à une logique de projet fondateur que bien peu malheureusement ont su engager.

C'est cette ouverture que nous voulons souligner avec les éclairages et les moyens de l'humanisme méthodologique tout en indiquant les obstacles le plus fréquemment rencontrés.

1) L'OUVERTURE A UNE NOUVELLE APPROCHE DES TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX

1-1 Il s'agit de "fonder" de nouvelles "communautés territoriales" et il faut les voir d'abord comme des communautés humaines qui se constituent.

1-2 La caractéristique des communautés humaines est de n'exister que par les personnes et les groupes différents qui les composent. Dès lors il n'y a aucune raison pour que les communes, en tant que communautés elles aussi, disparaissent ou perdent leur personnalité.

1-3 Toute communauté est un niveau d'intégration du bien commun y compris pour les communautés de communautés à toutes les échelles. Chacune peut être légitimement porteuse de son propre projet dès lors qu'il assume sa concourance au bien commun à tous les niveaux.

1-4 Les communautés humaines sont à considérer comme des communautés de Sens (partagé), de devenir, de projet, d'ambition commune.

- Elles ont à fonder et refonder leur identité collective dans les racines d'une vocation à élucider (méthode des cohérences culturelles).
- Elles ont à se doter d'une autorité politique, élue pour le Sens qu'elle donne à l'avenir commun et capable de formuler les grandes lignes d'une ambition, d'un projet projetant les potentiels propres sur l'horizon du futur (prospective).
- Elles ont à mettre en place un dispositif de conduite stratégique d'une élaboration appropriée du projet communautaire qui est lui-même plus une dynamique collective qu'un dossier technico-administratif, un générateur d'initiative cohérent qu'un plan normatif qui s'imposerait.

Ce sont les trois termes d'une gouvernance à maîtriser.

1-5 Les compétences, inhérentes à la compréhension des phénomènes humains en jeu et de la conduite des processus d'identification, de maturation collective, d'appropriation progressive d'une projection commune, sont dès lors à cultiver en priorité mais font cruellement défaut le plus souvent.

2) LES OBSTACLES COURAMMENT RENCONTRES

2-1 L'histoire et la pression des pouvoirs technocratiques on conduit à cultiver une culture de la gestion des choses (technique, juridique, administrative, fiscale) plutôt que du gouvernement des hommes, propre du politique qui a vu ainsi souvent disqualifiée sa raison d'être. La méconnaissance des phénomènes humains à toutes les échelles est criante en même temps que la négation des facteurs qui y correspondent assorti d'un pathos verbal pseudo rationnel sensé représenter la réalité territoriale. Ex : abus de la notion de solidarité urbaine, débarrassée de son contenu humaniste et réduite à un traitement statistique.

2-2 Certains élus ont une conception machiavellienne et opportuniste de leur rôle et ne se retrouvent pas dans ces perspectives ou s'y opposent alors que d'autres découvrent avec enthousiasme leur véritable rôle que personne ne leur avait permis de repérer auparavant.

2-3 Des membres des technostructures de l'Etat, des collectivités et certains conseillers extérieurs voient là une perte de leurs pouvoirs sur les élus et s'y opposent : incompréhension radicale, sabotage des processus, recours et interprétations opportunistes et idéologiques des textes. La nature et les conséquences du refus sont gravissimes dès lors que l'ouverture est fragile, que les élus n'ont pas encore conforté leur position et qu'ils ne trouvent pas à d'autres

niveaux politiques la compréhension et les appuis nécessaires.

Des responsables des services territoriaux ou de l'Etat trouvent là au contraire de nouvelles perspectives permettant de dépasser les blocages actuels

2-4 Il manque aux communautés territoriales (presque toutes) une culture "entrepreneuse" nécessitant de différencier le niveau politique, le niveau stratégique et le niveau opérationnel de l'action. L'absence quasi générale d'une culture, des compétences et de l'organisation du niveau stratégique coupe la relation entre le politique et l'opérationnalité qui a tôt fait alors de s'autonomiser et d'imposer sa loi du factuel et de l'urgence.

CONCLUSION

Il y a une vision des communautés territoriales et des moyens et processus de contribution et de développement qui est à transmettre. Une "parole d'autorité" doit être délivrée à cet égard et une pédagogie doit être largement développée y compris avec la formation de nouvelles compétences de compréhension et de pilotage de ces processus.

L'humanisme méthodologique apporte les moyens conceptuels et méthodologiques qui manquent cruellement lorsque l'on veut travailler dans la compréhension et l'action humaine à cette échelle, là où domine sans partage le régime de la gestion des choses et ses nombreuses expertises.

Panneau d'information - Accueil du site